

La minute prévention



LA F3SCT

Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

VOUS N'ETES PAS SEULS !



Agents, Elus, la F3SCT vous concerne.



Elle a un rôle de conseil auprès de chaque employeur et doit veiller à ce que les conditions de santé et de sécurité soient respectées et appliquées.

Elle agit pour la protection de la santé physique et mentale des agents et contribue à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Elle s'assure que les formations nécessaires pour les tâches confiées aux agents ont bien été effectuées.



Elle veille à la présence des équipements de protection obligatoire (vêtements, chaussures, gants...) et à leur bonne utilisation.

Elle contribue à la formation, à la sensibilisation aux règles de sécurité et d'hygiène ainsi qu'à leur mise en œuvre.

Elle sensibilise à la prévention du harcèlement moral et/ou sexuel.

Elle est l'actrice principale en matière de santé, sécurité et conditions de travail et vous accompagne pour l'amélioration du bien-être à votre poste.

Pour contacter le secrétariat de la F3SCT, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : cdg52@cdg52.fr

COLLECTIVITE, F3SCT, CONSEILLER EN PREVENTION DU CDG : TOUS ACTEURS !

1 objectif commun : améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels en favorisant un dialogue social constructif.



VOS INTERLOCUTEURS (MANDAT 2023-2026)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	
Jean-Marie WATREMETZ	Jean-François MARECHAL
Joël AGNUS	Marie Christine LAURENCE
Sylviane DENIS	Michel LAMBERT
Didier COGNON	Laurent HASSELBERGER
Didier PETIT	Laurent AUBERTOT
Dominique THIEBAUD	Gérard LENE
REPRESENTANTS DES AGENTS	
Catherine DI CINTIO	Philippe GONCALVES
Trinidad IGLESIAS	Olivier BONTEMPS
Nathalie STEVENS	Elisabeth VADOT
Christophe MILLARD	Sandy ROUSSEL
Lidia DUARTE	Sébastien CORTINOVIS
Léa BEGARD	Valérie PELLET